



**Ministère
de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté
industrielle et numérique**

Liberté Égalité Fraternité



**Comité Stratégique
de la Filière Eau**

Contrat du Comité Stratégique de la Filière EAU 2024 - 2027



Contrat du Comité Stratégique de la Filière Eau

Editorial	3
La Filière Française de l'Eau	4
Présentation de la Filière	4
Chiffres Clés	5
Gouvernance	6
Composition du Bureau du CSF EAU	6
Organisation et fonctionnement du CSF EAU	7
Enjeux et axes structurants	8
Lettre de cadrage de ce contrat de filière et contexte général	8
Axe Stratégique 1 : Une filière engagée qui participe activement à la résilience des territoires	9
Projet structurant 1.1: Accompagner les territoires pour une meilleure préservation de la ressource et une résilience accrue des territoires	9
Projet structurant 1.2: Reconnaître les réalisations et diffuser les meilleures pratiques visant à la préservation de la ressource et la résilience des territoires	11
Projet structurant 1.3: Prospective sur l'attractivité et la résilience des territoires vis à vis des problématiques de l'eau en France	12
Axe Stratégique 2: Une filière responsable qui participe activement à la qualité de la ressource	13
Projet structurant 2.1: Innover pour consolider l'excellence française dans le domaine du traitement des eaux usées et de l'assainissement	13
Projet structurant 2.2: Innover pour consolider l'excellence française de surveillance de la qualité chimique, microbiologique et écotoxicologique de l'eau et des milieux aquatiques	15
Axe Stratégique 3: Une filière attractive qui s'occupe du développement des compétences de ses membres	18
Projet structurant 3.1: Accélérateur PME Eau - BPI France	18
Projet structurant 3.2: Améliorer l'attractivité des métiers en tension	20
Projet structurant 3.3: Attirer les jeunes vers les métiers de l'eau et donner de la visibilité aux métiers et aux offres d'emploi dans le secteur	21
Projet structurant 3.4: Maintenir et transmettre nos savoir-faire et soutenir l'emploi des seniors	22
Axe Stratégique 4: Une filière garante de solutions concrètes pour une gestion sobres de l'eau par les autres filières industrielles	23
Projet structurant 4.1: Accompagnement des autres filières industrielles dans la sobriété hydrique et la préservation de la ressource en eau	23
Axe Stratégique 5: Une filière dynamique qui contribue à l'export du savoir-faire industriel français	25
Projet structurant 5.1: Valorisation du savoir-faire de l'industrie française et soutien à l'exportation	25
Bilan du premier contrat de filière et actions engagées depuis 2019	27



Forts de nos expertises, de nos expériences du terrain et de notre vision des réalités économiques de notre secteur d'activité, nous avons ensemble élaboré un nouveau contrat stratégique pour notre filière Eau avec un souci permanent de prendre en compte notre diversité et de démontrer notre grande ambition collective en matière d'innovation.

Je tiens à remercier vivement les plus de cent quarante personnes ou entités qui ont participé activement, depuis le mois avril 2023, aux cinq groupes de travail mis en place pour aboutir à ce contrat, qui est désormais notre cadre d'action commun.

La gestion de l'eau doit répondre à de nombreux enjeux tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, quel que soit son usage domestique, industriel ou agricole, et ce dans un contexte d'intensification des effets du changement climatique. La filière se mobilise dès lors dans son ensemble pour accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre du Plan Eau annoncé par le Président de la République en mars 2023, et pour concrétiser la transition écologique de ce domaine.

Notre filière accompagne, ainsi, de façon pragmatique, tous les acteurs dans la préservation de la ressource et anticipe, de manière efficiente, les enjeux afin de bâtir une véritable résilience des territoires vis-à-vis de la gestion de l'eau. Elle participe, aussi, activement à la qualité de la ressource et à la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, l'amélioration de l'attractivité de notre filière et le développement des compétences sont des objectifs réaffirmés.

Dans le même temps, notre Comité Stratégique de Filière s'est positionné comme l'interlocuteur de l'ensemble des autres filières industrielles pour l'élaboration de solutions concrètes afin d'assurer une gestion sobre de l'eau. Enfin, nous allons procéder à la relance d'une dynamique de l'export du savoir-faire français dans le domaine de l'eau, en mettant notamment en exergue sa créativité.

En cette période où l'eau est au cœur des préoccupations de tous, nous serons, collectivement, au rendez-vous, pour apporter les solutions aux défis qui se présentent à nous et œuvrer pour le rayonnement, l'attractivité et l'influence de la filière de l'eau en France et dans le monde.

Sabrina Soussan
Présidente du Comité Stratégique de Filière Eau

LA FILIÈRE FRANÇAISE DE L'EAU

PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE

L'ensemble du secteur économique français de l'eau a un chiffre d'affaires estimé à 28,4 milliards d'euros pour environ 5000 entreprises (hors bâtiment) et environ 124 000 emplois répartis dans plus d'une centaine de métiers. A l'export, le chiffre d'affaires représente 36% du chiffre d'affaires total¹.

La filière de l'eau est caractérisée par la présence d'acteurs aussi bien publics que privés très compartimentés, avec des tailles d'entreprises très variées (Grands Groupes, ETI, PME, Start-up) avec une prépondérance de petites entreprises et très petites entreprises avec des leaders mondiaux du domaine français.

Elle est structurée par sa chaîne de valeur avec de l'export par des contrats locaux, des briques technologiques, des innovations sur l'ensemble du territoire français sans concentration géographique unique. Elle propose à la fois des solutions innovantes pour l'eau potable et les eaux usées.

Relativement peu connus, de plus en plus complexes mais pleinement inscrits dans les enjeux de demain et porteurs de sens, les métiers du secteur de l'eau souffrent néanmoins d'un manque d'attractivité et est un secteur en tension.

Concurrencée à l'international par des acteurs historiques mais aussi de nouveaux acteurs venus d'Asie notamment, les entreprises françaises et l'école française de l'eau² avec son modèle d'approche intégrée et de gouvernance a connu un recul mais résiste et reste un modèle vertueux qui doit être promu aux vues des enjeux à venir sur l'eau dans le cadre du changement climatique.

Fortement dynamique en terme de recherche tant publique que privée, le secteur de l'eau innove en permanence intégrant les nouvelles avancées scientifiques et technologiques (robotisation, digital, jumeaux numériques, objets connectés, IA, spatial, ADN, biosurveillance...) de son secteur et d'autres secteurs pour répondre aux enjeux de quantité et de qualité de l'eau mais aussi de production d'énergie et de réduction de gaz à effet de serre.

Les fédérations et organismes professionnels du secteur de l'eau³ se sont confédérés en 2017 au sein de « La Filière Française de l'Eau ». Le Comité Stratégique de la Filière Eau (CSF Eau) a été labellisé par le Conseil National de l'Industrie le 28 mai 2018 et le premier Contrat de Filière Eau a été signé le 31 janvier 2019 et a été complété par une feuille de route internationale en mai 2019. Outre l'animation des travaux entre les adhérents, la Filière Française de l'Eau est la structure pour la mise en œuvre des actions transversales inscrites au contrat stratégique de la filière Eau.

¹ Données Filières Française de l'Eau / Etude prospective emplois, métiers et compétences de la Filière de l'Eau – publiée en mars 2021 – réalisation cabinet EY – financement Ministère du Travail et Confédération La Filière Française de l'Eau.

² Modèle français de conception, réalisation et exploitation intégré développé par les entreprises françaises qui s'appuie sur des réalisations sur le territoire français ou des références réalisées à l'international.

³ AMF, Evolis, France Eau Biosurveillance, FNCCR, FP2E, Oleau, SYNTEC-Ingénierie, UIE, les canalisateurs, pôles de compétitivité, etc...

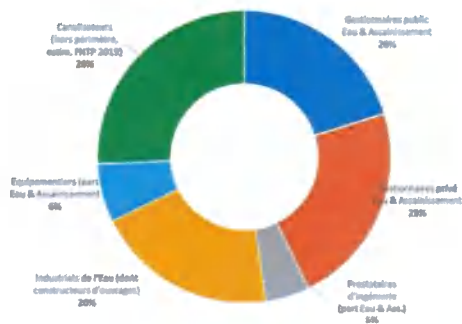
CHIFFRES CLÉS



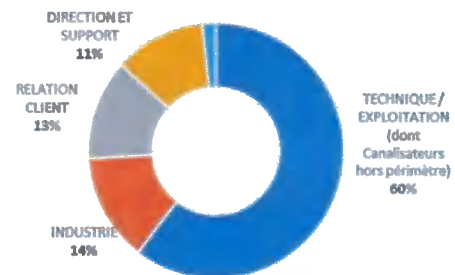
≈ **124 000 ETP**

Gestionnaires, Ingénierie, constructeurs d'ouvrage, équipementiers, canalisateurs,....

Répartition des effectifs de la Filière Française de l'Eau
Estimation 2020 - Traitement EY



Répartition des effectifs de la Filière Française de l'Eau par domaines métiers
Estimation 2020 - Traitement EY



	Gestionnaires publics Eau & Assainissement	Gestionnaires privés Eau & Assainissement	Profilés de l'ingénierie (part Eau & Ass.)	Industrie de l'Eau (dont constructeurs d'ouvrages)	Equipementiers (part Eau & Assainissement)	Canalisateurs (hors périmètre, estim. PNEP 2015)	Total Filière Française de l'Eau
Effectifs 2020 estimés en ETP	25 000	28 000	6 000	24 900	8 100	31 800	123 800



+5000 Entreprises
Gd Groupe / ETI / PME et TPE



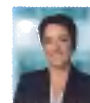
28 milliards d'euros



+36 % du CA à l'international

COMPOSITION DU BUREAU DU CSF EAU

Sabrina Soussan - Présidente du CSF EAU - PDG Suez



Jean-François Blanchet - DG BRL



Jérôme Lionet - DG Saint Gobain PAM



Jérôme Mougel - DG Odyssée Environnement



Arnaud Valleteau de Mouillac - VP Veolia Water Technologies



Damien Verhee - DG groupe Claire



Laurent Viviani - Directeur des Affaires Publiques Carso



Noui Bourahli - Coordinateur Syndical FO



Jean-Marc Thourel - Secrétaire National Interco CFDT



Célia de Lavergne - Ministère de Transition Écologique - Directrice Eau et Biodiversité



Laura Grisat - Ministère de l'Industrie - Sous Directrice de la Chimie, des Matériaux et des Eco-industries



Délégué Permanent : Patrick Faisques



Le Comité stratégique de la Filière Eau est présidé par Madame Sabrina Soussan, PDG de Suez et M. Patrick Faisques en est son délégué permanent.

Le CSF Eau s'appuie sur plusieurs instances de gouvernance et de concertation décrites ci-dessous pour remplir son objectif d'instaurer un dialogue concret, performant et régulier entre l'Etat, les entreprises et les représentants des salariés sur tous les sujets-clés qui permettent la reconquête industrielle française et contribuer ainsi à éclairer et conseiller les pouvoirs publics sur les enjeux de l'industrie de l'Eau, en particulier dans le cadre de la transition écologique et numérique, de la ré-industrialisation et de la résilience du pays.

Le Bureau:

Le Bureau est une instance d'orientation, de travail et de validation des productions. C'est au Bureau que sont débattues, travaillées et validées les propositions des groupes de travail, du Comité d'Orientation Stratégique (COS) et de ses sous-comités et les prises de positions du CSF Eau. Constitué de dirigeant d'entreprises, de représentant de salariés et de représentant de l'Etat, il peut s'appuyer sur la confédération La Filière Française de l'Eau et les fédérations/associations qu'elle confédère, les groupes de travail dédiés qu'il a initié et des expertises externes à la filière en tant que de besoin. Il se réunit en moyenne tous les 3 mois ou plus si l'actualité le justifie.

Des groupes de travail dédiés à chaque axe stratégique ou sous projet:

Moteur des travaux du CSF Eau, ils sont décidés et lancés par le Bureau avec un référent issu du Bureau et/ou un pilote désigné par lui. Ils sont constitués et s'appuient sur les organisations et acteurs de la filière.

Un CSF Plénier:

Avec les acteurs de la filière (privés, publics, académiques, pôle de compétitivité sur l'eau, administrations, autres ministères associés ayant un impact sur le secteur de l'eau...) et les deux ministères signataires du contrat.

Le CSF Plénier est co-dirigé par sa Présidente sous l'égide du Président du CNI et du Ministre de l'Économie.

Un Comité d'Orientation Stratégique (COS):

Présidé par la Présidente du CSF Eau, il est plus ouvert que le CSF plénier et vise à représenter et associer plus généralement les différentes parties prenantes internes et externes (autres CSF, acteurs de la société civile) à la filière industrielle de l'eau. C'est une instance permettant de débattre, partager les analyses et orientations de la filière industrielle de l'Eau dans un cercle plus élargi.

Le Comité d'Orientation Stratégique et ces deux sous-comités peuvent émettre des avis sur des questions posées par le Bureau et propositions qui sont ensuite soumis au Bureau du CSF.

Il possède deux sous-comités:

- Un sous-comité d'Orientation Recherche et Innovation (CORI) réunissant tous les acteurs impliqués dans la R&I visant à traiter à part entière l'innovation et à avoir une approche coordonnée au niveau de la filière pour aligner la recherche et l'innovation française avec les besoins identifiés par la filière.
- Un sous-comité International en lien avec l'axe stratégique 5 de ce contrat de filière sur l'Export.

LETTRÉ DE CADRAGE DE CE CONTRAT DE FILIÈRE ET CONTEXTE GÉNÉRAL

Après avoir subi les différentes crises depuis 2020; pendant lesquelles la filière de l'eau a démontré sa résilience et son intérêt vital pour la nation; **le Conseil National de l'Industrie** qui rassemble les 19 Comités Stratégiques de Filière a **souhaité que de nouveaux contrats de filière soient signés** en prenant en compte **trois grandes orientations**:

- Transition écologique  ;
- Ré-industrialisation et autonomie stratégique  ;
- Attractivité de la filière et développement des compétences .

L'année 2022, particulièrement marquée par une sécheresse prolongée, a déclenché une prise de conscience collective de l'ensemble des parties prenantes, en France comme à l'international, **sur le stress hydrique et les enjeux de qualité de la ressource.**






Désormais, les collectivités locales, les autres filières industrielles, le monde agricole, les concitoyens et l'Etat dans son ensemble placent l'eau dans leurs réflexions. Cette prise de conscience s'est traduite concrètement en France par la **mise en place du Plan Eau et ses 53 mesures** annoncées par le Président de la République en mars 2023.

En s'appuyant sur la diversité des entreprises, des métiers et des savoir-faire et les innovations de la filière, les acteurs français du secteur de l'eau apportent des solutions et réponses pertinentes pour améliorer la résilience des territoires et des autres filières industrielles, la qualité et la disponibilité des ressources et la préservation de l'environnement.

Cependant, bien que dans les préoccupations et aspirations de la population, les entreprises de l'eau sont confrontées à un problème d'attractivité qui freine leur développement.

A l'international, alors qu'elles ont joué pendant des décennies un rôle crucial et incontesté dans l'accès à l'eau et l'assainissement en s'appuyant sur le savoir-faire et les réalisations en France, ce positionnement d'excellence de cette filière française doit être renforcée face à une concurrence internationale accrue, tout en intégrant les défis et opportunités de l'impératif de transition écologique.

Autant d'éléments qui ont conduit **le Comité Stratégique de la Filière Eau a décliné son contrat de filière en 5 axes stratégiques** résumés ci-après :

-  Une filière engagée qui participe activement à la résilience des territoires ;
-  Une filière responsable qui participe activement à la qualité de la ressource ;
-  Une filière attractive qui s'occupe du développement des compétences de ses membres ;
-  Une filière garante de solutions concrètes pour une gestion sobre de l'eau par les autres filières industrielles ;
-  Une filière dynamique qui contribue à l'export du savoir-faire industriel français.

AXE STRATÉGIQUE 1 : UNE FILIÈRE ENGAGÉE QUI PARTICIPE ACTIVEMENT À LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES

Dans le cadre de la **préservation de la ressource en eau et de l'anticipation des tensions qui vont s'accroître dans les années à venir** notamment en raison du changement climatique, la bonne gestion de l'eau et sa préservation pour le futur sont des éléments incontournables de la résilience et de l'attractivité des territoires français.

Des solutions sont d'ores et déjà mobilisables (télérelevé, recherche de fuites, stockage, REUT...), d'autres sont encore à développer. Néanmoins, les décideurs, acteurs et parties prenantes (collectivités, entreprises, agriculteurs,...) n'ont pas forcément une vision complète partagée des solutions adaptées à leurs territoires. Enfin, devant la multiplicité des solutions et les dynamiques à venir des acteurs et des territoires, les différentes parties prenantes doivent appréhender de manière matricielle ce nouvel enjeu alors qu'elles n'ont pas forcément pleinement conscience de l'impact global des choix qui seront fait sur l'attractivité et la résilience des territoires.

Projet structurant 1.1: Accompagner les territoires pour une meilleure préservation de la ressource et une résilience accrue des territoires



Contexte:

Afin d'accompagner les territoires et les décideurs dans leurs choix technologiques pour une meilleure gestion de l'eau, un **guide méthodologique** sera produit par la filière et permettra de donner de la visibilité **sur les solutions technologiques et/ou naturelles**. Ce guide abordera à la fois les aspects de pérennisations des ressources (Réut, recharge des nappes, production / économie d'énergie et de matières...), de lutte contre les fuites (modélisation, diagnostic, réseau, télé-relève, matériaux...) et les solutions basées sur la nature (lutte contre les inondations, réinfiltration des eaux pluviales, ...).

Ce guide proposera des plans de déploiement rapide de solutions adaptées à certaines situations ou des modalités de mise en œuvre de sites d'expérimentation afin de démontrer à toutes les parties prenantes les bénéfices de certains choix. Il intégrera les aspects contractuels liés à l'innovation et les achats publics ainsi que les clauses de réciprocité avec l'aide des services concernés de l'Etat.

Le lancement dans le cadre de France 2030 de l'appel à projet Innov Eau prévu dans le Plan Eau du gouvernement va permettre de faire émerger de nouvelles solutions, tester des innovations qui s'inscrivent dans cette logique de préservation de la ressource et de la résilience des territoires. Les industriels trouvent via cet appel à projets, un vecteur permettant de développer de nouvelles solutions, par exemple, dans le pilotage de la sobriété, le digital, le diagnostic et la bonne gestion des rénovations, les matériaux, de nouvelles solutions de sobriété en eaux, de réutilisation ou combinant meilleurs usages de l'eau, économie d'énergie et diminution de GES ...) qui viendront compléter les solutions déjà existantes.

Objectifs poursuivis :

Au-delà du développement de la filière industrielle de l'eau, deux objectifs sont poursuivis:

- Accompagner l'ensemble des parties prenantes dans la prise de conscience des enjeux de l'eau, une mise en œuvre rapide des solutions et une reconnaissance des actions engagées en matière de sobriété et préservation de la ressource en prenant en compte les initiatives existantes dans les territoires.
- Développer, démontrer et partager les nouvelles solutions permettant une meilleure gestion et préservation de la ressource.

Référents Bureau du CSF Eau : Arnaud Valleteau de Moulliac et Damien Verhee

Pilotage : Arnaud Valleteau de Moulliac (Veolia Water Technologie) et Damien Verhee (Groupe Claire)

Équipe Projet : Groupe de travail de l'axe 1, DGE, DEB, Ademe, SGPI, OFB, CEREMA, BRGM, INRAE, acteurs de la filière et Fédérations professionnelles, pôles de compétitivité, agences de l'eau, banque des territoires, partenaires académiques, organismes de formation, CSF SIF, CSF NSE...

Calendrier et livrables :

Actions - Livrables	Calendrier
Rédaction d'un guide méthodologique et mesure à mettre en oeuvre pour une préservation de la ressource et une résilience accrue des territoires	2024
Promotion de ce guide <i>3 événements : 1 national et 2 locaux</i> <i>Communication à destination des organismes formant les décideurs et services techniques</i>	2024-2027

Modalités d'évaluation du projet :

- Publication d'un guide méthodologique ;
- Réalisation de trois événements.

Projet structurant 1.2: Reconnaître les réalisations et diffuser les meilleures pratiques visant à la préservation de la ressource et la résilience des territoires



Contexte :

Complémentaire du projet structurant précédent, d'une manière globale, afin d'accompagner tous les acteurs d'un territoire (y compris nos concitoyens) et permettre l'essaimage et l'appropriation des enjeux de l'eau, il apparaît important de mettre en valeur et de reconnaître les efforts et engagements pris par un territoire. Dans ce but, une réflexion sera ouverte par la filière avec les représentants de l'Etat, les collectivités et les autres parties prenantes pour étudier la faisabilité de la mise en place d'un label / pavillon pour donner de la visibilité aux solutions mises en œuvre dans les territoires. Elles constituent de fait des exemples du savoir-faire de la filière de l'eau et participent à la valorisation des territoires qui se sont engagés dans une démarche de préservation de la ressource.

Objectifs poursuivis :

Au-delà du développement de la filière industrielle de l'eau, il s'agit de **reconnaître, développer et partager les nouvelles solutions** permettant une meilleure gestion et préservation de la ressource eau.

Référents Bureau du CSF Eau : Arnaud Valleteau de Moulliac et Damien Verhee

Pilotage : Arnaud Valleteau de Moulliac (Veolia Water Technologie) et Damien Verhee (Groupe Claire)

Équipe Projet : Groupe de travail de l'axe 1, DEB, DGE, acteurs de la filière et Fédérations professionnelles, pôles de compétitivité, agences de l'eau, partenaires académiques, organismes de formation, représentants des collectivités, CSF SIF, CSF NSE...

Calendrier et livrables :

Actions - Livrables	Calendrier
Réflexion sur une reconnaissance grand public sur la résilience en eau des territoires (modalités, cadence, type de reconnaissance, thématiques, etc...)	2024
Etude de faisabilité de la mise en place de cette reconnaissance Etablissement et lancement du référentiel associé pour une reconnaissance des actions engagées, le cas échéant	2025-2027

Modalités d'évaluation du projet :

- Etude sur la faisabilité d'une reconnaissance grand public;
- Référentiel associé si étude conclusive.

Projet structurant 1.3: Prospective sur l'attractivité et la résilience des territoires vis à vis des problématiques de l'eau en France



Contexte :

Dans le cadre de cet axe stratégique et afin de prendre en compte les futures opportunités et contraintes venant des prochaines réglementations européennes mais aussi pour s'inscrire dans une vision moyen terme des impacts du changement climatique en France, il est nécessaire de réaliser une **étude prospective sur l'attractivité et la résilience des territoires vis à vis de la problématique en eau.**

Cette étude intégrant les autres démarches prospectives existantes ou à venir permettra de dégager les forces et les faiblesses de la filière et des territoires et de dégager des préconisations tant en termes d'innovations que d'accompagnement.

Cette étude s'appuiera sur les connaissances territoriales et scientifiques actuelles et sur celles en cours d'élaboration dont les travaux à venir de France Stratégie relatifs à l'étude prospective sur les usages de l'eau.

Elle comprendra également une réflexion collective sur le modèle économique nécessaire pour assurer une résilience durable dans le domaine de l'eau des territoires (étude bibliographique, benchmark, prospectives et propositions). Au-delà des solutions et des innovations existantes et à venir, qui doivent être soutenues sur les plans industriel, social et réglementaire, une approche structurée et réaliste sur le plan économique afin de mettre en œuvre des solutions adaptées et partagées dans chaque territoire sur le moyen-long terme doit être aussi partagée.

Objectifs poursuivis :

- Anticiper les changements climatiques à venir pour mieux définir les conséquences et nouveaux besoins et éclairer l'ensemble des parties sur les enjeux à venir et proposer des orientations techniques / technologiques, sociétales, financières.

Référents Bureau du CSF Eau : Arnaud Valleteau de Moulliac et Damien Verhee

Pilotage : Arnaud Valleteau de Moulliac (Veolia Water Technologie) et Damien Verhee (Groupe Claire)

Équipe Projet : Groupe de travail de l'axe 1, DEB, DGE, France Stratégie, BRGM, acteurs de la filière et Fédérations professionnelles, pôles de compétitivité, agences de l'eau, partenaires académiques, représentants des collectivités...

Calendrier et livrables :

Actions - Livrables	Calendrier
Etude prospective 2030-2035 sur l'attractivité et la résilience des territoires vis à vis des problématiques de l'eau et la préservation de la ressource	2024-2025
Partage et vulgarisation des conclusions de cette étude	2025-2027

Modalités d'évaluation du projet:

- Etude prospective sur l'attractivité et la résilience des territoires vis-à-vis de l'eau.
- Complémentarité avec le modèle économique de l'eau et réflexion sur de nouveaux champs d'appels à projets
- Partage et présentation de l'étude

AXE STRATÉGIQUE 2: UNE FILIÈRE RESPONSABLE QUI PARTICIPE ACTIVEMENT À LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE

Dans un contexte de dérèglement climatique, l'ensemble des acteurs est préoccupé, à juste raison, par les problématiques de quantité d'eau, pour autant, le volet qualité de la ressource doit également rester au cœur des préoccupations. Aussi l'axe « Qualité de la Ressource », au sein du contrat de filière, va mobiliser les acteurs de la filière autour de propositions d'actions concrètes pour préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Deux volets seront abordés sur cet axe :

1. *L'assainissement ;*
2. *La chimie analytique, microbiologiques et écotoxicologique (biosurveillance)*

Projet structurant 2.1: Innover pour consolider l'excellence française dans le domaine du traitement des eaux usées et de l'assainissement



Contexte :

La France, qui était autrefois pionnière dans le traitement des eaux et inspiratrice au niveau mondial dans ce domaine, est aujourd'hui confrontée à des problèmes croissants. Le taux de conformité des systèmes d'assainissement urbain est en baisse, et le pays fait face à plusieurs mises en demeure européennes pour non-respect des directives existantes en matière de qualité de l'eau. Au-delà des insuffisances constatées et des risques en matière environnementale et sanitaires qu'elle porte, cette situation comporte également des menaces pour l'image du pays et pourrait nuire à la capacité des entreprises françaises à promouvoir leurs offres à l'étranger si la gestion et le traitement des eaux urbaines à l'échelle nationale ne sont pas améliorés.

Avec la prochaine directive européenne « Urban Waste Water Treatment », transposée en droit français d'ici moins de 3 ans, de nouveaux défis vont se faire jour pour s'adapter aux impacts du changement climatique sur le cycle de l'eau, (traitement des micropolluants, neutralité énergétique, gestion des déversements en temps de pluie, ...), et devront être relevés avec succès afin de protéger les milieux aquatiques et les ressources en eau.

Il est donc crucial d'établir une nouvelle dynamique en matière d'assainissement collectif et non collectif intégrant tous les nouveaux défis associés. Cela nécessite une prise de conscience, un partage et une compréhension claire des enjeux majeurs à venir par les décideurs et les acteurs impliqués. Actuellement, le sujet de l'assainissement des eaux urbaines de cette prochaine directive est essentiellement abordé par des spécialistes techniques à la différence de la gestion des ressources en eau et la sécheresse qui sont mis en avant au plus haut niveau politique grâce notamment au Plan Eau lancé par le Président de la République et alors même que ces deux sujets sont indissociablement liés.

Pour partager ces enjeux, il est essentiel de les évaluer en termes de bénéfices induits (et en miroir, de « coûts de l'inaction »), et en termes de coûts de mise en œuvre (et de financements). Par ailleurs, les entreprises françaises disposent d'un savoir-faire technique et technologique reconnu dans le domaine de la gestion et du traitement des eaux urbaines, ainsi que d'une forte capacité d'innovation. Cette force devrait être un atout pour accompagner cette nécessaire nouvelle dynamique, en mettant l'accent sur les technologies permettant de relever les défis de l'adaptation de l'assainissement aux changements climatiques, tels que définis dans la future directive.

Objectifs poursuivis :

Dans le cadre de la prochaine Directive Eaux Urbaines Résiduaires (DERU) et de la problématique des polluants émergents et diffus, préparer la France et son industrie à répondre aux nouveaux enjeux.

Référent Bureau du CSF Eau : Laurent Viviani

Pilotage : Laurent Brunet (Directeur Technique SUEZ Eau France / FP2E) et Laurent Viviani (France Eau Biosurveillance)

Équipe Projet : Groupe de travail de l'axe 2, VEOLIA, SAUR, FP2E, UIE, DEB (MTECT), IGEDD, DGE, représentants des collectivités, pôles de compétitivité sur l'Eau, agences de l'eau, acteurs académiques et organismes de formation...

Calendrier et livrables :

Actions	Commentaires	Livrables	Calendrier
Réalisation d'une analyse coûts-bénéfices de la prochaine DERU et des solutions et possibles financements de mise en oeuvre	Cadrage de l'étude (S1 2024) Consultation et attribution (2024) Réalisation (2024-2025)	Rapport analyse coûts - bénéfices de la prochaine DERU Colloque de restitution	2024-2025
Réalisation d'un panorama de l'état de l'art en assainissement (collectif ou non collectif et dont les solutions basées sur la nature), en particulier sur les enjeux émergents (micropolluants, gestion du pluvial, neutralité énergétique...) et les besoins d'innovations	Réalisation de l'état des lieux (2024) Identification des besoins d'innovation (2024-2025)	Rapport avec panorama et besoin en innovation	2024-2027

Modalités d'évaluation du projet :

- Edition d'un rapport analyse coûts - bénéfices de la nouvelle DERU ;
- Organisation d'un colloque national de présentation des ambitions liées à la DERU ;
- Edition d'un rapport sur le panorama des besoins en matière d'assainissement dans le contexte des nouvelles exigences de la future DERU.

Projet structurant 2.2: Innover pour consolider l'excellence française de surveillance de la qualité chimique, microbiologique et écotoxicologique de l'eau et des milieux aquatiques



Contexte :

Dans un contexte actuel de « crise écologique », la qualité de l'eau est essentielle pour le bien-être des êtres humains, le maintien d'écosystèmes aquatiques sains et les activités du secteur primaire, notamment l'agriculture et l'aquaculture. Or l'eutrophisation, l'acidification, la contamination toxique et les micropolluants pèsent lourdement sur la santé humaine, le coût du traitement de l'eau potable, l'irrigation et les écosystèmes aquatiques. Les problèmes de qualité rendant l'eau inutilisable ne font qu'aggraver la pénurie (extrait rapport : Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 ; Xavier Leflaive et al 2012).

L'Europe, voulant réagir aux « crises » qui se profilent, vient de réviser la Directive Eau Potable. Sa transposition en droit français a ainsi modifié les exigences de qualité pour l'eau potable. Parmi les évolutions : de nouveaux paramètres à prendre en compte et l'introduction de valeurs de vigilance et indicatives qui imposent aux États membres de suivre des listes précises de substances chimiques dont le risque pour l'homme et l'environnement est avéré.

La Directive sur les Eaux Résiduelles Urbaines (DERU), en cours de révision par la Commission Européenne, va répondre à plusieurs enjeux de la transition écologique de l'assainissement en proposant des avancées sur l'élargissement du principe de pollueur-payeur à travers une REP micropolluants, la réutilisation des boues et eaux usées traitées et la neutralité énergétique.

Dans ce contexte, l'évaluation ciblée de la qualité des eaux et des milieux aquatiques impose un retravail régulier des méthodes analytiques associées avec des limites de quantifications toujours plus « challengeantes » pour les laboratoires d'analyses.

De fait, les techniques et les méthodologies de mesures environnementales vont évoluer. Des travaux d'innovation dans ce domaine sont nécessaires tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Pour le permettre, au-delà des exigences européennes, il est nécessaire d'offrir plus de visibilité aux acteurs « prestataires de services » à l'image de la prise de position de l'Etat concernant un certain nombre de polluants nouveaux.

Comme souligné dans l'axe 3 du Plan Eau du Gouvernement, seules 43% des masses d'eau sont évaluées en bon état écologique. Or, la sécheresse entraîne une augmentation mécanique du taux de concentration en intrants en raison de la diminution des volumes d'eau. Aussi, les acteurs de l'eau sont favorables à l'utilisation d'outils de biosurveillance qui vont permettre de mieux évaluer l'impact écotoxicologique des micropolluants présents ou rejetés dans les milieux aquatiques pour notamment optimiser leurs actions de remédiation.

Dans ce contexte, et dans la continuité des travaux du 1er contrat de Filière Eau (création de « France Eau Biosurveillance », élaboration d'un référentiel de certification par le LNE des outils de biosurveillance, etc.), les acteurs de l'eau soutiennent le besoin de définir des protocoles clairs de biosurveillance et de continuer à innover pour élargir l'offre de bioessais disponible.

Objectifs poursuivis :

Dans un contexte de révision de la Directive Eau Potable, de l'élargissement des molécules à suivre pour la surveillance Directive Cadre sur l'Eau et en général de la présence avérée de micropolluants émergents : PFAS, Chlorothalonil, Métolachlores, etc. ; la Filière se mobilise pour **proposer des solutions robustes pour le diagnostic** de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et ce projet structurant vise à :

- **Favoriser l'innovation et le développement de l'industrie associée.**
- **Compléter la surveillance chimique des milieux par des méthodes biologiques intégratrices des effets et développer des entreprises et un savoir-faire français dans ce domaine.**

Référent Bureau du CSF Eau : Laurent Viviani

Pilotage : Mickaël Nicolas - Directeur R&D Groupe CARSO et Laurent Viviani - France Eau Biosurveillance

Équipe Projet : Groupe de travail de l'axe 2, Groupe Carso, Eurofins, Phytocontrol, Terana, LDA 26, Agences de l'eau, ARS, ASTEE, ASLAE, LHN, INERIS, OFB, DEB, DGPR, membres de « France Eau Biosurveillance » (Watchfrog, Bioma, ViewPoint, etc.), fédérations professionnelles du secteur...

Calendrier et livrables :

Actions	Commentaires	Livrables	Calendrier
<p>Instauration des conditions favorables pour permettre aux acteurs impliqués dans l'analyse et le contrôle de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de mieux répondre et de manière industrielle aux besoins des ARS, agences de l'Eau, des industriels ou de toutes autres parties prenantes intéressées par le sujet</p>	<p>Permettre aux acteurs de l'analyse d'anticiper et d'optimiser les développements nécessaires pour in fine offrir des coûts d'analyses moindres.</p> <p>Identifier les éventuels besoins de développement et d'innovation pouvant faire l'objet du dispositif France 2030 consacré à l'eau.</p> <p>Optimiser les pratiques notamment en matière de certification des nouvelles méthodes d'extraction et/ou de détection pour garantir la compétitivité des acteurs français sur la scène européenne.</p>	<p>Bilan au niveau européen des pratiques notamment en termes de certification de type Cofrac des nouvelles méthodes analytiques</p> <p>Rédaction d'un rapport par les acteurs de la filière d'un bilan des difficultés rencontrées dans le cadre du suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (limite de quantification,...)</p> <p>Information ou création d'un groupe de travail ad hoc Etat / Acteurs de la filière pour partager les constats et trouver des pistes d'amélioration</p>	<p>2024-2027</p>
<p>Harmonisation des pratiques de l'autosurveillance des rejets industriels et urbains</p>	<p>Travail à effectuer en s'appuyant sur les normes Afnor/ Iso, les directives européennes, les réglementations françaises, les administrations concernées (DGPR, DEB, DGE...), les consensus techniques et scientifiques des organismes de recherche, les acteurs industriels de l'analyse et de l'épuration, les pratiques européennes constatées,...</p>	<p>En partenariat avec les agences de l'eau, rédaction - actualisation d'un manuel sur l'autosurveillance qui vise à harmoniser les pratique</p>	<p>2024-2027</p>
<p>Développement de la reconnaissance et l'intérêt des approches de biosurveillance pour évaluer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques</p>	<p>Diagnostic de la qualité des masses d'eau</p> <p>Evaluation de l'impact des rejets urbains et industriels sur les milieux aquatiques</p> <p>Réflexion sur l'intégration de la biosurveillance dans les futurs programmes d'intervention des agences de l'eau</p>	<p>Communication notamment via le site France Eau Biosurveillance sur les techniques et bioessais certifiées par le LNE</p> <p>Organisation d'une journée nationale sur la biosurveillance pour partager des retours d'expériences entre acteurs</p> <p>Campagne d'information commune entre les agences de l'eau et France Eaux Biosurveillance sur le caractère complémentaire des suivis analytiques et la biosurveillance</p>	<p>2024-2027</p>
<p>Analyse / Clarification : (i) des protocoles d'utilisation des outils de surveillance de l'eau et des milieux aquatiques et (ii) de l'interprétation des résultats</p>	<p>Constitution d'un Groupe de travail autour de ce projet dans le cadre de l'Astee sur la base des travaux du GT bioessai copiloté pendant 4 ans par l'OFB et Aquaref et qui a abouti à l'édition d'un "inventaire et une évaluation des méthodes biologiques issues de l'écotoxicologie "</p>	<p>Guide technique sur les bonnes pratiques en matière d'utilisation de la biosurveillance pour évaluer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et l'impact des rejets urbains et industriels sur le milieu récepteur.</p>	<p>2024-2027</p>

Modalités d'évaluation du projet :

- Rédaction d'un benchmark européen et d'un bilan sur les difficultés rencontrées par les acteurs français de la chimie analytique ;
- Création d'un groupe d'échanges entre l'Etat et les acteurs de la filière de la chimie analytique ;
- Rédaction - actualisation d'un guide des bonnes pratiques liées à l'autosurveillance des rejets urbains en collaboration avec les agences de l'eau.
- Participation au Groupe de Travail par l'ASTEE pour mieux définir les protocoles de biosurveillance avec les soutiens notamment de l'OFB, du MTECT et de France Eau Biosurveillance ;
- Organisation d'une journée nationale sur la biosurveillance et des REX d'acteurs de l'eau ;
- Nombre de techniques de biosurveillance certifiées par le LNE ;
- Promotion de l'intégration du volet biosurveillance dans le 12ième programme des Agences de l'eau.

AXE STRATÉGIQUE 3: UNE FILIÈRE ATTRACTIVE QUI S'OCCUPE DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE SES

MEMBRES

Le premier contrat de filière avait notamment identifié deux axes prioritaires en termes d'emplois et de compétences : **L'accompagnement des dirigeants de PME** afin qu'ils aient les outils pour faire les choix stratégiques permettant à leur entreprise de grandir plus vite et **des métiers en tension** en raison de facteurs endogènes (pyramide des âges, transfert de compétences...) et exogènes (concurrence avec d'autres secteurs en lien avec l'intérêt des questions hydriques, nouveaux profils en lien avec les évolutions technologiques...).

Malgré les actions engagées, ces deux aspects restent d'actualité avec un phénomène supplémentaire et accru **d'attractivité des jeunes vers les métiers de la filière ainsi que de conservation et transmission de nos savoir-faire**.

Les projets structurants de cet axe stratégique visent à essayer de lever ces freins au développement de la filière et s'inscrit dans le contexte général des actions engagées par le gouvernement sur l'enseignement, le travail, les retraites, les seniors et la mixité. Le CSF Eau participe aux groupes de travail organisés par le Conseil National de l'Industrie sur ces sujets et également au groupe de travail compétence du CNI dont la transition écologique est l'un des axes de réflexion.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » (AMI CMA), mis en place par le gouvernement dans le cadre de France 2030 vise à répondre aux besoins des entreprises et des institutions publiques en matière de formation, d'ingénierie de formation, initiale et continue, et d'attractivité des formations, pour permettre l'acquisition des compétences nécessaires aux métiers d'avenir. Cet AMI pourra être l'un des outils privilégiés pour les différents projets structurants de cet axe stratégique.

Projet structurant 3.1: Accélérateur PME Eau - BPI France



Contexte :

L'accélérateur PME EAU a connu un grand succès auprès des dirigeants des 33 PME formées, leur permettant de croître plus rapidement, de lever des fonds et de se développer à l'international.

Opéré par BPI France, en collaboration avec des Écoles de formation de haut niveau, **les deux premières promotions de l'Accélérateur Eau ont démontré l'efficacité de ce programme**, ce qui motive les acteurs de la filière à poursuivre le dispositif.

Afin d'amplifier son impact, il est nécessaire de réaliser une meilleure cartographie et qualification des entreprises pouvant intégrer ce dispositif, en impliquant davantage les acteurs de la filière en amont.

De plus, il est essentiel de conserver des modalités élargies d'entrée pour tenir compte de la diversité des entreprises du secteur de l'Eau et permettre un accès moins restrictif. Une promotion plus active doit également être réalisée, mettant en valeur les retours d'expérience des entreprises des premières promotions.

Par ailleurs, BPI France a développé d'autres outils pour soutenir la croissance des entreprises du secteur, qui seront présentés aux entreprises avec une mise en avant de leur intérêt.

Enfin, un suivi sera assuré par le Bureau du CSF Eau tout au long du dispositif.

Objectifs poursuivis :

L'objectif est le même que pour le contrat de filière initial : accompagner les PME du secteur de l'eau dans leur croissance en France ou à l'international mais en ayant des promotions d'une capacité de 30 entreprises

Référents Bureau du CSF Eau : Jean-François Blanchet - Noui Bourahli - Jean-Marc Thourel

Pilotage : BPI France / Patrick Faisques (Délégué permanent du CSF Eau)

Équipe Projet : Groupe de pilotage dédié rassemblant fédérations professionnelles, grands donneurs d'ordres, pôle de compétitivité et autres acteurs de la filière, BPI France, DGE, DEB...

Calendrier et livrables :

Actions – Livrables	Calendrier
Adaptation du programme accélérateur/ financement / recherche des entreprises <ul style="list-style-type: none">● Mise à jour de la cartographie des acteurs et partenaires (<i>compétences, expertises, adhérents</i>)● Cartographie des entreprises de la filière Eau (<i>profondeur du vivier d'entreprises, répartition par activité et géographie</i>)● <i>Promotion et recrutement des entreprises</i>	2023-2024
Lancement et accompagnement 3ème promotion <i>Promotion pouvant accueillir jusqu'à 30 entreprises</i>	2024-2025
Lancement et accompagnement 4ème promotion <i>Promotion pouvant accueillir jusqu'à 30 entreprises</i>	2025-2027

Modalités d'évaluation:

- Taux de satisfaction des entreprises accélérées
- Nombre d'entreprises ayant suivi le programme
- Nombres d'entreprises accompagnées ayant connue une augmentation de CA
- Nombres d'entreprises accompagnées s'étant développé à l'international
- Indicateurs de suivi du programme de BPI France

Projet structurant 3.2: Améliorer l'attractivité des métiers en tension



Contexte :

A la suite de l'étude EDEC (*Engagement Développement de l'Emploi et des Compétences*) de prospective emplois, métiers et compétences pour le secteur de l'eau qui avait fait apparaître que d'ici 2025, 8 métiers en tension représentaient à eux seuls 55% des recrutements 2020-2025.

Du fait d'une demande accrue venant notamment d'autres secteurs industriels, cette tension s'est élargie à d'autres métiers et aujourd'hui les entreprises du secteur sont confrontées à des difficultés de rétention des savoir-faire et d'attractivité.

A partir de l'étude EDEC, une actualisation des conclusions sera effectuée avec les nouveaux éléments, en veillant à bien couvrir l'ensemble du cycle de l'eau, y compris les dimensions liées au grand cycle et à l'adaptation au changement climatique (gestion des milieux humides, renaturation, reméandrage de cours d'eau, travaux favorisant l'infiltration) ... A cette occasion, une revue des dispositifs à mettre à l'œuvre pour répondre à ces métiers en tension et l'utilisation éventuelle des appels à manifestation d'intérêts ou projets de France 2030 pour aider les filières en termes de compétences et de formations seront effectuées.

Objectifs poursuivis :

Actualiser les conclusions de l'étude EDEC sur les emplois, métiers et compétences dans le secteur de l'eau afin d'identifier les actions engagées ou non, en analyser les raisons et **examiner les solutions pour faire face aux difficultés sur les métiers en tension** et assurer la rétention des savoir-faire auxquels les entreprises du secteur de l'eau sont confrontées. Mettre en exergue les besoins liés à l'adaptation au changement climatique, et faire émerger les compétences nécessaires pour répondre aux enjeux émergents. La mise à jour de l'étude doit pouvoir répondre au volet eau du chantier « compétences » de la démarche gouvernementale de planification écologique pilotée par le Secrétariat général à la planification écologique

Référents Bureau du CSF Eau : Jean-François Blanchet - Noui Bourahli - Jean-Marc Thourel

Pilotage : Jean-François Blanchet - Noui Bourahli - Jean-Marc Thourel

Équipe Projet : Groupe de travail de l'axe 3, organismes de formation, représentant des entreprises et des collectivités, Ministère du travail et DGE pour contribuer aux travaux de réflexions

Calendrier et livrables :

Actions – Livrables	Calendrier
Actualisation des conclusions de l'étude EDEC et propositions d'actions	2024

Modalités d'évaluation :

- Actualisation des conclusions de l'étude EDEC et propositions d'actions, par exemple, création de formations spécifiques ou adaptation des formations aux besoins de compétences en lien avec le dispositif Compétences et Métiers d'Avenir de France 2030

Projet structurant 3.3: Attirer les jeunes vers les métiers de l'eau et donner de la visibilité aux métiers et aux offres d'emploi dans le secteur



Contexte:

Confronté à un problème croissant d'attractivité des métiers dans le secteur de l'eau et de rétention de nos savoir-faire alors que nos métiers sont porteurs de sens et répondent à des préoccupations actuelles, une revisite des supports présentant les plus de 100 métiers de l'eau est nécessaire.

Dans la même optique, le CSF Eau utilisera au mieux les différentes initiatives (Industri'Elles, semaine de l'industrie, Wordskills 2024, dispositifs de découverte des métiers...) menées par le gouvernement pour faire connaître ses métiers. Avec les services de l'Etat, un suivi de l'évolution des offres et du taux de réponse sera exploré.

De plus, pour répondre aux besoins de visibilité des offres d'emplois notamment des PME et attirer les jeunes vers ces offres, en s'appuyant sur l'expérience d'autres CSF (job board dédié, my job glasses...), une étude de faisabilité sera lancée pour la création d'une plateforme digitale des offres d'emplois du secteur.

Objectifs poursuivis :

Mieux faire connaître et attirer les candidats (notamment les jeunes) vers les métiers de l'eau

Référents Bureau du CSF Eau : Jean-François Blanchet - Noui Bourahli - Jean-Marc Thourel

Pilotage : Jean-François Blanchet - Noui Bourahli - Jean-Marc Thourel - Patrick Faisques (Délégué Permanent du CSF Eau)

Équipe Projet : Groupe de travail de l'axe 3, organismes de formation, représentant des entreprises et des collectivités, Ministère du travail, Ministère de l'Éducation Nationale, DGE, ONISEP, France Travail, CSF ayant mis en place des plateformes emploi (CSF Chimie...), autres CSF

Calendrier et livrables :

Actions - Livrables	Calendrier
Recensement et actualisation des supports nationaux présentant les métiers de l'eau	2024-2025
Recensement des plateformes et dispositifs existants présentant ou faisant la promotion des métiers et offres d'emploi	2024
Etude de la faisabilité d'une plateforme numérique des offres d'emplois du secteur de l'eau <i>(validation des besoins et échanges avec d'autres CSF ayant mis en place ce type d'action)</i>	2024-2025

Modalités d'évaluation :

- Actualisation des supports présentant les métiers de l'eau
- Etude de faisabilité d'une plateforme numérique des offres d'emplois du secteur de l'eau
- Indicateurs liés à l'emploi dans la filière (ex.: nombre de recrutements, d'offres d'emplois..)

Projet structurant 3.4: Maintenir et transmettre nos savoir-faire et soutenir l'emploi des séniors



Contexte :

Dans le cadre des travaux en cours et discussion entre partenaires sociaux, représentant des entreprises et gouvernement et en étroit lien avec les fédérations et organisations professionnelles du secteur, une analyse sur le **maintien dans l'emploi des séniors associé à la transmission des savoir-faire** est nécessaire.

Objectifs poursuivis :

Maintien et transmettre nos savoir-faire, soutenir l'emploi des séniors

Référents Bureau du CSF Eau : Jean-François Blanchet - Noui Bourahli - Jean-Marc Thourel

Pilotage : Jean-François Blanchet - Noui Bourahli - Jean-Marc Thourel- Patrick Faisques (Délégué Permanent du CSF Eau)

Équipe Projet: Groupe de travail de l'axe 3, organismes de formation, représentant des entreprises et des collectivités, fédérations professionnelles et syndicales, Ministère du travail, DGE, France Travail, APEC, CNI

Calendrier et livrables :

Actions - Livrables	Calendrier
<ul style="list-style-type: none">• Enquête, analyse, détermination du périmètre d'étude afin d'établir des préconisations éventuelles sur le maintien dans l'emploi des séniors associé à la transmission des savoir-faire dans le secteur de l'eau	2024-2025

Modalités d'évaluation :

- Enquête et synthèse sur l'emploi des séniors dans le secteur de l'eau (nombre de séniors, catégories, nombre de séniors engagés dans la transmission de savoir-faire, etc....)

AXE STRATÉGIQUE 4: UNE FILIÈRE GARANTE DE SOLUTIONS CONCRÈTES POUR UNE GESTION SOBRES DE L'EAU PAR LES AUTRES FILIÈRES INDUSTRIELLES

Projet structurant 4.1: Accompagnement des autres filières industrielles dans la sobriété hydrique et la préservation de la ressource en eau



Contexte :

Les événements climatiques récents accentués par le changement climatique ont démontré que l'eau, au même titre que l'énergie, était indispensable à l'industrie et à son développement. Le Plan Eau et sa déclinaison vers les filières industrielles fixe un cap et a bien pris en compte ce nouvel élément de la compétitivité industrielle française.

Cependant, devant la multiplicité des solutions, les industriels et notamment les plus petits se trouvent généralement démunis et perdus. De plus, dans de nombreux cas, l'amplification prévisible de l'impact du changement climatique (baisse des débits des rivières, inondation) n'est pas ou mal prise en compte.

Devant ce constat et possédant toutes les compétences et savoir-faire nécessaires, le CSF Eau et la filière ont décidé de se mobiliser pour **accompagner les autres filières industrielles dans la sobriété hydrique et la préservation de la ressource** et ainsi contribuer à la compétitivité de l'industrie française.

Objectifs poursuivis :

Eclairer avec ses compétences les autres filières industrielles dans la sobriété hydrique

Référents Bureau du CSF Eau : Jérôme Mougel

Pilotage : Jérôme Mougel - Patrick Faisques (Délégué permanent du CSF EAU)

Équipe Projet : Groupe de travail de l'axe 4, DGE, CSF Électronique, CSF santé, CSF Agroalimentaire, CSF TVD, CSF SIF, CSF NSE, représentants des autres filières (Construction, Nucléaire, chimie...), agences de l'eau, ademe, OneWater, Carnot Eau et Environnement, pôles de compétitivité, agences régionales d'innovation, CCI...

Calendrier et livrables :

Actions - Livrables	Calendrier
Guide d'appropriation des questions de l'eau dans le domaine de l'industrie <ul style="list-style-type: none">● Outil de conseil et d'autodiagnostic (T1 2024)● Réunion d'échange avec les autres secteurs d'activités● Etude de mise en place d'une plateforme de promotion et d'échange de solution avec les CSF Nouveaux Systèmes Énergétiques et Solutions pour l'Industrie du Futur (S1 2024)● Approfondissement des spécificités du secteur avec les CSF qui se sont déclarés intéressés : CSF Électronique, CSF Agroalimentaire, CSF Transformation et Valorisation des Déchets, CSF Santé...) (S1 2024)	S1 2024
Partage des retours d'expérience d'industriels ayant fait la démarche <ul style="list-style-type: none">● 1 événement national et plusieurs locaux en lien avec les autres CSF	2024-2027
Empreinte Eau <ul style="list-style-type: none">● Travaux et notes de synthèse. Participation des académiques et des CSF intéressés.	2024-2027

Modalités d'évaluation :

- Guide d'appropriation des questions de l'eau dans le domaine de l'industrie ;
- Réunion d'échange interfilière ;
- Document de synthèse sur l'empreinte eau

AXE STRATÉGIQUE 5: UNE FILIÈRE DYNAMIQUE QUI CONTRIBUE À L'EXPORT DU SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL

FRANÇAIS

Projet structurant 5.1: Valorisation du savoir-faire de l'industrie française et soutien à l'exportation



Contexte :

Le constat est partagé de la perte de vitesse de l'école française de l'eau dans le monde qui avait permis l'internationalisation des industries du secteur et l'émergence de leaders français mondiaux.

Les actions envisagées visent donc à inverser la tendance en refaisant **connaître les savoir-faire français dans le domaine de l'eau** à la fois au sein des acteurs français intervenant à l'international mais aussi en profitant des formations des acteurs étrangers effectuées par la France.

Un travail sera effectué afin de d'étudier les éventuels partenariats avec les organismes de financement ou participant à l'export et les questions relatives à la conditionnalité des financements français à l'étranger seront aussi étudiées

Par ailleurs, une revue des outils de financements internationaux montrera comment les entreprises françaises peuvent s'agrandir en se projetant à l'international et des voies de progrès seront étudiées. Des partenariats avec des bailleurs internationaux seront noués. Lors d'un comité annuel de stratégie export de la filière, les clauses à inclure (clauses RSE, calcul en coût global, ...) dans les appels d'offre porté par l'AFD afin de supporter l'offre française seront discutées. Un recensement des entreprises intéressées par l'export pourra être fait afin de permettre aux financeurs de les contacter pour des projets à l'export.

Enfin, devant la demande renouvelée des PME du secteur, le recensement des guides existants relatifs aux financements à destination des PME sera effectué et la réalisation ou la mise à jour d'une compilation des différents outils à destination des PME sera faite ainsi que sa diffusion.

Objectifs poursuivis :

Revaloriser les savoir-faire français à l'international et faciliter le développement à l'export des PME du secteur.

Référents Bureau du CSF Eau : Jérôme Lionet

Pilotage : Arnaud Tréguer (Saint Gobain PAM) - Patrick Faisques (Délégué permanent du CSF EAU)

Équipe Projet : Groupe de travail de l'axe 5, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, MESR, MTE, DGE, DG Trésor, AFD, Business France, BPI France Assurance Export, PFE, Ademe International, France Ville Durable, Medef International, pôles de compétitivité, Atee, CSF SIF...

Calendrier et livrables :

Actions – Livrables	Calendrier
Sensibilisation des décideurs et promoteurs français à l'international aux savoir-faire français dans le domaine de l'eau <ul style="list-style-type: none">● Guide des savoir-faire français (2024)● Désignation ou identification d'un référent "eau" dans chaque entité intervenant à l'export (2024)● Informations et sensibilisations des acteurs de la diplomatie (2024-2025)● Interventions à l'étranger en lien avec la diplomatie française (événements / déplacements...) (2024-2026)	2024-2027
Sensibilisation des décideurs étrangers aux savoir-faire français <ul style="list-style-type: none">● Etudes et éventuelles intégrations d'un module dans les formations des acteurs étrangers	2024-2027
Financement et outils de financement <ul style="list-style-type: none">● Etudes et éventuelles signatures de partenariat avec des organismes de financement ou participant à l'export (2024-2026)● Guide à destination des PME des outils et financement pour l'export et diffusion (2024-2025)	2024-2027

Modalités d'évaluation :

- Rédaction et diffusion d'un guide des savoir-faire français
- Constitution d'un réseau de référents "eau"
- Action de sensibilisation de la diplomatie française
- Événement à l'international
- Guide à destination des PME des outils et financement pour l'export
- Participation du CSF au comité annuel de stratégie export de la filière ville durable
- Indicateurs d'export constitués des données remontées par les entreprises aux administrations et nombres d'actions engagées

BILAN DU PREMIER CONTRAT DE FILIÈRE ET ACTIONS ENGAGÉES DEPUIS 2019

Constitué de 5 projets structurants et d'une feuille de route internationale, la crise sanitaire et économique dont les impacts ont été très différenciés au sein de la filière française de l'eau a entraîné un retard pour la mise en œuvre de la feuille de route internationale. Quatre projets structurants ont pu être réalisés durant les 2 années d'exécution malgré les 6 mois d'empêchement liés à la crise COVID. On notera l'arbitrage effectué fin 2019 de reporter les sujets numériques sur les organismes inter-filières dédiés à ces thématiques (AFNET, « Boost Industries »).

En effet, le format confédéral Filière Française de l'Eau n'est pas l'outil adéquat pour traiter de thématiques impliquant des partages de données dans un cadre suffisamment protecteur pour les propriétés intellectuelles.

Projets structurants N°1 et N°2

Les projets structurants N° 1 et N°2 visaient à :

- Créer une plateforme numérique de filière afin de référencer les solutions innovantes développées sur l'ensemble du territoire, de faciliter la coordination des acteurs de la filière et d'améliorer leur visibilité. Celle-ci devait comporter notamment une section dédiée aux solutions technologiques pour les territoires ruraux, ciblés par les "Assises de l'eau" notamment pour la lutte contre les fuites d'eau.
- Développer la massification des données de l'eau (big-data) et des algorithmes prédictifs dans un cadre sécurisé et authentifié, dont une application est d'anticiper les défaillances et d'améliorer la gestion et le renouvellement des infrastructures.

Pour le projet structurant 1, il y a un intérêt partagé entre les acteurs à l'existence d'une telle plateforme. Cependant, les conditions n'étaient pas réunies pour lancer une telle plateforme.

En l'état et sans éléments nouveaux, le Bureau du CSF Eau a acté la fin de ce projet structurant N°1 fin 2019. Cependant, les travaux effectués sur ce projet alimenteront les nouveaux développements prévus notamment dans l'axe 4 de contrat avec les CSF NSE et SIF.

Pour le projet structurant N°2, la massification des données de l'eau et des algorithmes prédictifs dans un cadre sécurisé et authentifié constitue toujours des enjeux pour les professionnels du secteur de l'eau. Il apparaît cependant que l'hétérogénéité des acteurs et de leur emploi des données, et leurs réticences ou prudence au partage de données rendent actuellement impossible la mise en commun de données dans un délai court. Cependant, pour certaines thématiques il est nécessaire de tendre vers une convergence numérique (BIM, format de données, traçabilité) en lien étroit avec l'Etat.

Le Bureau du CSF Eau a mis fin au projet structurant N°2 dans le cadre du contrat. Il a été décidé que les travaux numériques du secteur de l'Eau en collaboration avec les autres filières s'exerceront au sein de l'AFNET et en particulier via son projet ATLAS pour lequel la Filière a écrit son intérêt.

Projets structurants N°3

Le projet structurant N°3 consistait à stimuler l'excellence française dans les solutions de détection et de traitement des nouveaux polluants afin de contribuer au maintien de la qualité des eaux et préserver la biodiversité et la santé humaine.



La première étape a consisté à recenser les compétences et acteurs présents en France. Il est apparu que le savoir-faire français et son excellence s'imposaient dans ce domaine. Conformément au contrat de filière, ce premier travail a abouti

à la création d'une association le 14 septembre 2020 dénommée France Eau Biosurveillance.

La suite des travaux prévus dans le contrat de filière s'inscrit dans les enjeux de la filière Eau et sont donc prolongés par ce nouveau contrat.

Projets structurants N°4

Le projet structurant N°4 consistait à renforcer la capacité de la filière à embaucher sur les métiers en tension du secteur, notamment au travers du développement de la formation par l'alternance avec promesse d'embauche.



Ce projet structurant a commencé par la réalisation en 2018 avec le soutien du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion de l'étude PIPAME "L'Eau du futur" qui est une étude prospective sur les conditions d'exercice des métiers de l'eau, à l'horizon 2030.

A la lumière de cette étude, une convention entre l'Etat et la Filière a été signée en juillet 2019 afin de préciser les besoins futurs en termes de compétences et d'emplois dans la filière.



Après le choix d'Ernst & Young, l'étude EDEC de prospective emplois, métiers et compétences pour le secteur de l'eau, co-financée par la Filière Française de l'Eau et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a été réalisée en 2020.

Les résultats qui ont été présentés en Bureau de CSF Eau ont été rendus publics en mars 2021⁴.

Projets structurants N°5



Le projet structurant N°5 consistait à mettre en place un accélérateur des PME du secteur de l'eau opéré par BPIFrance afin d'accompagner la croissance des entreprises, notamment pour leur stratégie d'internationalisation et le développement de nouvelles technologies.

En raison de la pandémie, avec un léger décalage, la première promotion de 18 PME du secteur de l'Eau identifiées avec l'aide de France Water Team a été lancée en présentiel en Octobre 2020 dans les locaux de l'Ecole Polytechnique et s'est terminée mi 2021.

Une seconde promotion de 15 PME du secteur a été lancée en mai 2022, dans les locaux de Kedge Business School, et s'est terminée à l'automne 2023.

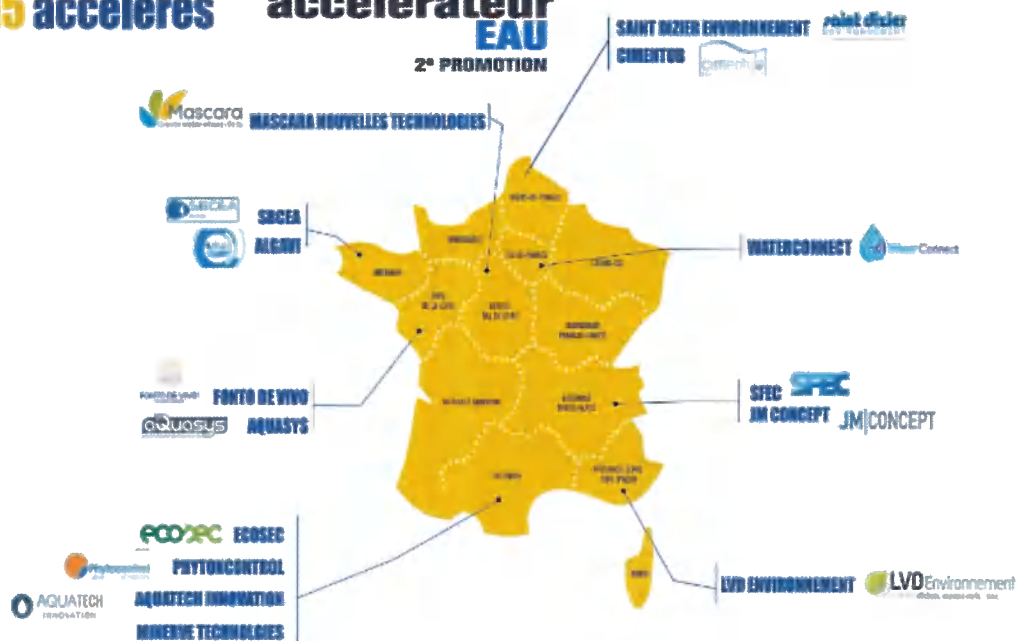
⁴ Etude prospective emplois, métiers et compétences de la Filière de l'Eau - <http://www.lafilierefrancaisedeleau.fr/emplois-formations>

Les 18 lauréats de la 1^{ère} promotion Accélérateur Eau (2020)



Les 15 accélérés accélérateur EAU

2^e PROMOTION



Plusieurs levées de fonds ont eu lieu pendant cette période et les entreprises accélérées ont toutes connu une croissance accélérée malgré les différentes crises qui ont traversé le pays. Ces bons résultats ont poussé le CSF EAU à reconduire ce dispositif.



Signataires

Christophe Béchu

Ministre de la Transition Écologique et de la
Cohésion des Territoires

Roland Lescure

Ministre délégué chargé de l'Industrie et de
l'Énergie

Sabrina Soussan

Présidente

Comité Stratégique de Filière Eau

pour les Organisation syndicales

Jean-Marc THOUREL

Secrétaire national CFDT, en charge du secteur
de l'Eau

Bourahli Noui

Représentant FO

22 mars 2024